

#148
juin 2021

Liffréen

magazine

Le journal d'information de la ville de Liffré



DOSSIER

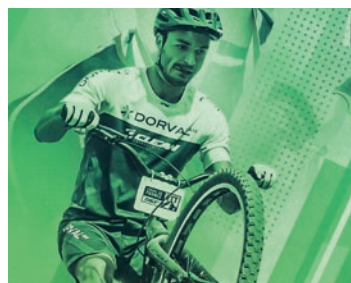
**LE VÉLO EN
VILLE, UN
RÉFLEXE**
à partager !



ON EN PARLE
Élections Départementales et
Régionales
PAGE 6



ÉCHOS DU CONSEIL
Un budget maîtrisé pour l'avenir
PAGE 10



ASSOCIATIONS
Coupe de France de VTT Trial
PAGE 17



CULTURE
Fête de la musique, nouvelle formule !
PAGE 22

P. 3 ÉDITORIAL

P. 4 RETOUR EN IMAGE

P. 5 ON EN PARLE

- Plan canicule
- Guide de la ville : mise à jour
- Inscriptions à l'école de musique l'Orphéon
- Inscriptions à la piscine intercommunale
- 1^{er} Famillathlon de Liffré-Cormier
- Elections Départementales et Régionales, 2 scrutins, 2 modalités de vote à partir les 20 et 27 juin 2021
- La Carte Nationale d'Identité (CNI) change de format
- Centre Multi-Activités : Quel nom pour cet équipement ? Votez à partir du 1^{er} juillet !
- Valcobreizh : les cabas sont disponibles
- Bien voir, mieux voir, un dispositif innovant
- Démarchages frauduleux
- Récupération des points du permis de conduire

P. 10 ÉCHOS DU CONSEIL

- Un budget maîtrisé pour préparer l'avenir

P. 12 DOSSIER

- Le vélo en ville, un réflexe à partager !

**P. 14 ET VOUS,
VOUS EN PENSEZ QUOI ?**

P. 15 ASSOCIATIONS

- Danser ! Danser ! Danser !
- Du Karaté et plein d'autres activités...
- Stand N'Rock reporte son festival en juillet 2022
- Curieux d'abeilles, une nouvelle association !
- Coupe de France VTT Trial

P. 18 DANS LES ÉCOLES

- École Jules Ferry : des animations autour de l'eau
- Lycée Simone Veil : « En voiture Simone » remporte le 1^{er} prix des journaux lycéens organisé par Ouest-France
- Langues régionales

P. 19 CULTURE

- Tous à l'extAIRieur !

P. 20 FOCUS

- La 108^{ème} édition du Tour de France traverse Liffré

P. 22 CULTURE

- La fête de la musique, nouvelle formule !

P. 23 TRIBUNE DE LA MINORITÉ

P. 23 ECO'LOGIQUE

- Éclairage public : Soyons éco-responsables !

P. 24 AGENDA



Directeur de publication : Guillaume Bégué
Adjointe en charge de la culture, de la communication et de la citoyenneté : Lydia Méret
Comité de rédaction : Lydia Méret, Claire Bridel, Jonathan Rault, Laurence Blouin-Duffée
Rédaction, photo : Anne Sarrazin-Borde - Maquette et exécution graphique : Frédéric Leroux
Crédits photos : Service communication - Marine Photographe
Impression : Imprimé sur du papier couché recyclé FSC mix crédit - Imprimerie des Hauts de Vilaine, Châteaubourg
Journal distribué gratuitement à tous les foyers de la commune.
Tirage : 4000 exemplaires - Dépot Légal : décembre 2009

Mairie de Liffré : Hôtel de Ville - Rue de Fougères - BP 94115 - 35341 Liffré cedex - 02 99 68 31 45
www.ville-liffre.fr - facebook/villeLiffre.com - twitter : @VilleLiffre - Chaîne youtube



é d i torial



Chères Liffréennes, Chers Liffréens,

L'été arrive et d'ici quelques jours, les protocoles sanitaires mis en place par le gouvernement vont s'alléger. Nous allons retrouver une vie quasi normale pour l'été !

Bien entendu, le covid reste présent, aussi il est nécessaire de suivre les dernières recommandations pour que, collectivement, nous soyons garants d'un retour à la normale pour la rentrée.

Depuis plusieurs mois le centre de vaccination de Liffré réalise quelques 650 vaccinations par semaine. Sa mise en place n'a pas été sans difficulté mais a répondu à l'enjeu de protéger les citoyens.n.es les plus fragiles.

J'en profite pour remercier les agents qui ont organisé ce nouveau service à la population et réalisé des permanences administratives pour garantir l'ouverture de ce centre 6 jours sur 7 ! Je remercie également Liffré-Cormier Communauté, La Bouëxière, Gosné et Mézières-sur-Couesnon qui nous ont mis à disposition des agents. Et enfin, un grand merci aux professionnels de santé qui se sont répartis les permanences !!

Dans quelques jours, il sera également l'heure des élections ! Les élections sont le socle de la démocratie, de la République Française que beaucoup nous envie et pour laquelle beaucoup ont perdu la vie.

D'une part, les élections régionales : la Bretagne est un partenaire incontournable des collectivités sur des sujets du quotidien et de proximité : transports, lycée, économie/emploi, agriculture, environnement, santé et la fibre qui devrait arriver au premier semestre 2023 sur l'ensemble de la ville.

D'autre part, les élections départementales : l'Ille-et-Vilaine est un partenaire important pour les collectivités et pour les habitants avec la gestion du Revenu de Solidarité Active (RSA), de la Protection Maternelle Infantile (PMI) des Centres Départementaux d'Action Sociale (CDAS) accompagnant nos habitants les plus fragiles, le cofinçant des projets locaux pour l'équilibre du territoire. Il est donc essentiel d'aller voter ou de prévoir sa procuration à la gendarmerie.

Au fur et à mesure des mois, la ville accompagne autant que possible les associations et les établissements scolaires dans le processus de reprise des activités et la réorganisation des services. Tous les agents y sont mobilisés !!

Le 29 juin, la ville de Liffré aura la joie d'accueillir les coureurs du Tour de France de cyclisme. Des emplacements sont réservés pour nos scolaires, nos aînés de la maison de retraite et nos restaurateurs. Vous trouverez les modalités d'organisation dans ce numéro. Cette journée succèdera à une manche de la coupe de France de Trial ! Semaine pendant laquelle le vélo sera mis à l'honneur également sur nos ronds-points !

Au plaisir de vous croiser les dimanches 20 et 27 juin à l'Espace Intergénération à l'occasion des élections départementales et régionales.

Votre maire, Guillaume Bégué



COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence du maire, Guillaume Bégué, du président du conseil régional de Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, du président de l'UNC, Francis Guillard, du représentant de la FNACA, Pierre Bourgès. Deux adhérents de l'UNC ont été décorés Monsieur Michel Robin, 83 ans décoré de la Croix du combattant et de la médaille titre de reconnaissance de la Nation Afrique du Nord, et Grégory Lamade, 49 ans, médaille titre de reconnaissance de la Nation OPEX.



«FORÊT FOR EVER» Samedi 24 et dimanche 25 avril, la balade spectacle proposée par le centre culturel avec la compagnie Bakélite dans la forêt de Liffré a fait le plein.



«COUP DE CHAUD SUR LA FORÊT» Lundi 15 et vendredi 19 mars, tous les élèves de 6^{ème} du collège Martin Luther King ont pu participer à un jeu de piste « coup de chaud sur la forêt » organisé par l'Office National des Forêts dans le cadre de la journée internationale des forêts.



PLAN CANICULE 2021

Dans le cadre du plan canicule, **les personnes âgées, isolées, en situation de handicap** peuvent, si elles le souhaitent, s'inscrire sur le registre « plan canicule du CCAS ».

Ce recensement permet, en cas d'alerte, de contacter prioritairement les personnes inscrites et de vérifier leurs besoins. L'inscription est personnelle ou à l'initiative d'un tiers (représentant légal, voisin, famille...) qui aurait connaissance de personnes vulnérables ou fragiles.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie et sur le site de la ville.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au CCAS de Liffré : 02 99 68 52 29 - ccas@ville-liffre.fr

GUIDE DE LA VILLE : *mise à jour*

Vous êtes une nouvelle association ? Vos contacts ont changé ? N'hésitez pas à nous faire part des modifications en adressant un courriel à communication@ville-liffre.fr avant le 2 juillet.



Liffré = Cormier COMMUNAUTÉ

ÉCOLE DE MUSIQUE L'ORPHÉON

Inscription et réinscription sur le formulaire en ligne du 7 au 30 juin.

Des permanences au secrétariat de l'Orphéon, pour vous accompagner dans les démarches d'inscription se dérouleront : lundi 21 juin de 13h à 18h et mercredi 23 juin de 13h à 17h30.

L'Orphéon organise ses portes ouvertes du 7 au 18 juin au programme : découverte des instruments et rencontre avec les professeurs.

PISCINE INTERCOMMUNALE

Comme pour les inscriptions 2020, les inscriptions se feront en ligne via un formulaire sur le site de Liffré-Cormier Communauté.

- Réinscription : du 9 juin au 20 juin 2021
- Inscription habitants de Liffré-Cormier Communauté : du 21 juin au 4 juillet 2021
- Inscription hors Liffré-Cormier Communauté : à partir du 5 juillet 2021

1^{ER} FAMILLATHLON DE LIFFRÉ-CORMIER



Dimanche 20 juin - Espace Bel Air à Saint-Aubin-du-Cormier

Liffré-Cormier Communauté lance son Famillathlon, une première en Ille-et-Vilaine, le dimanche 20 juin 2021 à Saint-Aubin-du-Cormier. Rendez-vous de 10h à 17h, à l'Esplanade Bel Air.

Un Famillathlon c'est quoi ?

Une journée sportive, familiale, gratuite, ouverte à tous pour découvrir les activités et les

acteurs de Liffré-Cormier Communauté. Une liberté totale pour pratiquer, découvrir ou simplement regarder.

Au programme : Tir à l'Arc, Paddle, Escrime, Kinball, et de nombreuses autres activités sur l'ensemble de la journée, à tester seul(e) ou à plusieurs, tout au long de la journée.

DIMANCHE 20 JUIN ET DIMANCHE 27 JUIN 2021 - 8H À 18H – ESPACE INTERGÉNÉRATIONS – RUE DES ÉCOLES

Elections Départementales et Régionales

2 SCRUTINS, 2 MODALITÉS DE VOTES DIFFÉRENTES !

Élections Départementales

Les élections départementales 2021 portent sur le renouvellement total des 101 conseils départementaux français. Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Les compétences des départements :



SOLIDARITÉ ET COHÉSION TERRITORIALE

La loi NOTRe réaffirme la vocation de la collectivité départementale de promotion des solidarités et de la cohésion territoriale. L'action sociale du département concerne principalement :

- L'enfance : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), adoption, soutien aux familles en difficultés financières
- Les personnes handicapées : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap, maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)
- Les personnes âgées : création et gestion de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile, allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Les prestations légales d'aide sociale : gestion du revenu de solidarité active (RSA).

ÉDUCATION



Le département assure la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges.



AMÉNAGEMENT ET TRANSPORTS

L'action du département concerne principalement l'équipement rural, le remembrement, l'aménagement foncier, la gestion de l'eau. Les services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires et la gestion de la voirie départementale



LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

est chargé de la protection contre les incendies et gère les sapeurs-pompiers du département. Il participe également aux opérations de secours en cas d'accidents, de catastrophes naturelles...

ACTION CULTURELLE,



SPORTIVE... création et gestion des bibliothèques de prêt, des services d'archives, de musées, protection du patrimoine... en lien avec la Région,

les communes, les communautés de communes...

Élections en pratique

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections départementales et régionales, il faut :

- Avoir la nationalité française
- Être âgé de 18 ans
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être inscrit sur une liste électorale.

Où ?

Les 8 bureaux de vote que compte la ville de Liffré se situent à l'Espace Intergénération. Ils sont ouverts **les dimanches 20 et 27 juin de 8h à 18h.**

Comment ?

Merci de venir avec votre carte électorale et une pièce d'identité obligatoire. Le port du masque est obligatoire, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition dans les bureaux de vote. Pensez à venir avec votre stylo pour émarger les listes électorales.

Élections Régionales

Les élections régionales portent sur le renouvellement des 13 conseils régionaux métropolitains. Le mode de scrutin est un scrutin de liste. Les listes candidates doivent être paritaires et bien que constituées à l'échelle régionale, elles sont composées de sections représentant chacun des départements qui composent la région (4 en Bretagne).

Les compétences des Régions :

En 2015, la réforme territoriale entraîne le passage de 22 à 13 régions en France métropolitaine et la loi leur confie de nouvelles compétences.



TRANSPORTS

Gestion des ports et des aéroports, des Trains Express Régionaux (TER), des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie, des gares publiques routières...



EDUCATION

Le conseil régional gère la construction, l'entretien et le fonctionnement des lycées d'enseignement général, professionnel et agricole. Les Régions ont aussi pour mission de définir une stratégie régionale pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.



EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Les Régions ont des missions d'information et d'orientation des élèves, étudiants et apprentis. Elles sont aussi chargées des formations sanitaires et sociales, de l'insertion des jeunes en difficulté, de la formation des demandeurs d'emploi, des détenus ou encore des personnes en situation de handicap.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Chaque Région développe un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires avec des objectifs en matière de logement, de développement des transports mais aussi d'efficacité énergétique et de lutte contre le changement climatique. La gestion des déchets fait aussi partie de ses compétences ainsi que celle des parcs naturels régionaux.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les Régions dessinent, dans le cadre de leur schéma régional de développement économique, la politique d'aides aux entreprises, de soutien aux filières, l'internationalisation, à la recherche et développement et à l'investissement.



GESTION DES PROGRAMMES EUROPÉENS

Les 13 Régions métropolitaines assurent également la gestion des programmes européens, comme le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) ou encore le FSE (Fonds Social Européen),

Compétences partagées avec les autres collectivités et l'Etat

Les Régions partagent enfin des compétences avec les autres collectivités : départements, communes et communauté de communes, notamment le sport (ex : gestion des Creps, Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives), la culture (promotion des langues régionales, soutien à la création, etc.), le tourisme, la santé (ex : lutte contre les déserts médicaux), la lutte contre la fracture numérique, etc.

APPEL À SCRUTATEURS

Si vous souhaitez participer au dépouillement des scrutins lors des élections départementales et régionales, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Madame Laurence Liguet, à la mairie de Liffré,
au 02 99 68 31 45.

LE VOTE PAR PROCURATION

Depuis le 6 avril 2021, une nouvelle procédure dématérialisée, complémentaire à la procédure « papier » est ouverte aux électeurs pour établir une procuration :
Maprocuration.gouv.fr

Comment cela fonctionne ?

Etape 1 : L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration après s'être identifié via France-Connect.

Après validation le mandant reçoit un courriel avec un numéro de dossier.

Etape 2 : Le mandant se rend physiquement dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec son numéro de dossier et une pièce d'identité. L'officier de police judiciaire valide la procuration qui est envoyée vers la commune du mandant.

Etape 3 : Le maire, ou le service à qui il a donné délégation, se connecte sur le portail et procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune...) avant de valider ou d'invalider la procuration.

À partir du 15 juin 2021

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) CHANGE DE FORMAT



La carte nationale d'identité est un document qui permet à chaque citoyen de justifier de son identité tant dans ses relations avec l'administration que dans sa vie quotidienne. Elle est également un document de voyage permettant de circuler au sein de l'Union Européenne. Sa délivrance est une compétence régaliennne de l'État.

Tout usager souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte. Les anciennes CNI en cours de validité après le 2 août seront bien sûr toujours valables jusqu'à expiration. En revanche, à compter d'août 2031, les CNI anciens modèles ne permettront pas de voyager dans les autres pays européens.

Le format actuel de la carte nationale d'identité (CNI) date de 1995. La France a décidé de moderniser le format, le visuel - reprenant en particulier les symboles de la République, le drapeau français, la Marianne et le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen - et l'usage de la CNI tout en répondant aux nouvelles exigences de sécurités portées par l'Europe dans un règlement publié en juin 2019.

La nouvelle CNI a été conçue pour répondre aux usages du quotidien : nouveau format de type carte bancaire, matériau robuste en polycarbonate, éléments en relief pour l'inclusivité des personnes malvoyantes...

La nouvelle CNI comporte des sécurités innovantes comme un dispositif holographique de nouvelle génération, changeant de couleur pour protéger la photographie sur la carte et des sécurités à l'état de l'art avec un fond sécurisé et une puce hautement sécurisée.

Renseignements et informations :

<https://www.ville-liffre.fr/mes-demarches/carte-didentite-passeport-2/>



CENTRE MULTI-ACTIVITÉS (CMA)

QUEL NOM POUR CET ÉQUIPEMENT ?

VOTEZ À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET !

Lancée mi-mars la consultation citoyenne pour trouver un nom au Centre Multi Activités est un succès. Au 31 mai, plus de 125 propositions de noms ont été recensées, sur le formulaire en ligne, sur les pages Facebook de Liffré-Cormier Communauté et de la ville de Liffré et sur les formulaires papiers mis à disposition dans les 9 mairies du territoire. Un grand merci à tous les participants qui ont fait preuve d'imagination mais aussi de pédagogie en motivant leurs propositions.

Courant juin, un jury composé d'élus, de membres du conseil de développement et de représentants des services travaillant dans cet équipement (centre culturel de Liffré, piscine intercommunale et l'Orphéon, école de musique intercommunale) se réunira pour choisir 4 noms parmi les 125 propositions. Le jury s'appuiera sur une grille lui permettant d'argumenter son choix.

Début juillet, les 4 noms retenus vous seront communiqués sur les sites internet de Liffré-Cormier Communauté et de la ville de Liffré, sur les réseaux sociaux et affichés à l'accueil de la mairie de Liffré et vous pourrez voter (en ligne) pour le nom que vous préférez !

Le nom choisi sera dévoilé en septembre.
A vos claviers !

Valcobreizh

les cabas sont disponibles



Le SMICTOM VALCOBREIZH a doté l'ensemble des foyers du territoire de bacs à couvercle jaune. Ces bacs remplacent les sacs jaunes. Les consignes restent inchangées : tous les emballages (en carton, en métal et en plastique) sont à déposer dans votre bac, en vrac et sans sac. Afin de faciliter le geste de tri, un sac cabas, offert par le SMICTOM, est à récupérer en mairie de Liffré aux heures d'ouverture.

L'accueil de proximité, assuré par le

SMICTOM VALCOBREIZH suspendu depuis début avril, est de nouveau ouvert, le vendredi à la mairie de Liffré.

Renseignements : contact@valcobreizh.fr - 02 99 68 03 15

DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

Plusieurs entreprises, collectivités et particuliers bretons ont récemment reçu un courrier émanant d'un organisme proposant la réalisation de travaux d'économie d'énergie ou de raccordement au très haut débit.

La Région Bretagne, titulaire de la marque « La fibre pour tous en Bretagne – Bretagne très haut débit », tient à préciser que ces démarches n'ont aucun lien avec les services ou dispositifs qu'elle propose, à son initiative ou avec ses partenaires, ni avec le déploiement actuel de la fibre sur le territoire breton, réalisé à son initiative ainsi que celle des quatre départements et des 59 intercommunalités, et opéré par le syndicat mixte Mégalis Bretagne.

La Région rappelle par ailleurs que dans le cadre du déploiement de la fibre optique en Bretagne, le raccordement est réalisé par un opérateur présent sur le réseau public breton (liste sur www.thdbretagne.bzh), dès lors que le déploiement a été totalement finalisé sur un secteur donné et une fois l'abonnement souscrit.

BIEN VOIR, MIEUX VOIR un dispositif innovant

Installé dans la maison médicale, 1 rue Pierre Rouzel, le cabinet d'orthoptie (*) de Marie Torre a mis en place un nouveau service : un protocole entre son cabinet et un ophtalmologue (médecin spécialisé dans les troubles de la vue). En équipant son cabinet de matériel spécifique, Marie Torre propose aux patients de pratiquer des examens de la vue, habituellement réalisés par les ophtalmologistes. Vous pouvez donc faire votre prescription de lunettes au sein du cabinet, les résultats du fond d'œil seront eux analysés à distance par le médecin, qui s'engage à vous recevoir en cas d'anomalies détectées.

Ce dispositif permet d'éviter aux usagers les délais d'attente auprès des cabinets d'ophtalmologie

Ce dispositif s'adresse à tous à partir de 6 ans. De plus, un protocole pour des examens spécifiques pour les patients diabétiques (obligation de contrôle tous les deux ans) est aussi développé dans le cabinet de Marie Torre (sur ordonnance du médecin traitant). Ces examens sont pris en charge à 100%.

La ville de Liffré et Liffré-Cormier Communauté ont soutenu cette démarche innovante, qui a pour avantage non négligeable de faciliter l'accès aux soins concernant la vue aux habitants du territoire.

Contact : Pôle médicale de Liffré – rue Pierre Rouzel

09 73 51 72 21 – marie.torre38@yahoo.fr

Prise de rendez-vous possible sur la plateforme Doctolib

(*) L'orthoptie est une profession paramédicale qui s'intéresse au dépistage, à la rééducation, à la réadaptation et à l'exploration fonctionnelle des troubles de la vision.

Enquête publique du lundi 14 juin 2021 au mardi 13 juillet 2021 Secteur Sévailles 2 - mise en compatibilité du PLU de Liffré

Organisation de 4 permanences en mairie de Liffré (salle du conseil) :

- >Le lundi 14 juin 2021 de 9h à 12h (ouverture de l'enquête),
- >Le vendredi 25 juin de 9h à 12h,
- >Le mercredi 7 juillet de 9h à 12h,
- >Le mardi 13 juillet de 14h à 17h (clôture de l'enquête).

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier est disponible au format papier en mairie de Liffré ainsi qu'en ligne sur le site internet de LCC. Un poste informatique est mis en place en mairie de Liffré (aux horaires d'ouverture de la mairie) pour faciliter la consultation du dossier.

Une adresse mail dédiée a été créée : sevailles2-ep-plu@liffre-cormier.fr

Un budget maîtrisé pour l'avenir de 20 488 018 €

(fonctionnement et investissement)

PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR JACQUES BELLONCLE, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX FINANCES, LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS DERNIER, LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE A ÉTÉ APPROUVÉ, À LA MAJORITÉ : 25 VOTES POUR ET 4 CONTRE.

Il a fait l'objet de séances de travail entre la direction générale des services, la direction des affaires financières et les services et traduit les orientations voulues par les élus et exprimés lors du débat d'orientation budgétaire.

- Maîtriser les dépenses courantes et optimiser les ressources dans un contexte de baisse de ses ressources fiscales

- Conserver un niveau d'autofinancement suffisant pour garantir ses capacités d'emprunt et d'investissement futurs
- Pérenniser un service public de proximité et de qualité
- S'inscrire dans une perspective pluriannuelle maîtrisée
- Prendre en compte les premiers effets de la crise sanitaire.

LE BUDGET RÉEL DE FONCTIONNEMENT

La maîtrise des dépenses de fonctionnement engagée se poursuit. En 2021 on constate une hausse sur la catégorie administration générale, du fait d'une provision de 150 000 € en dépenses imprévues au regard de l'expérience de la crise sanitaire (achat de matériel spécifique)

LES DÉPENSES RÉELLES PAR SERVICES : 8 507 353 €



**Ressources humaines
dont charges de
personnel**
5 103 885 €



**Bâtiments, énergie
et fluides (*)**
840 346 €



**Administration
générale (*)**
627 830 €



Education (*)
343 861 €



Restauration (*)
318 010 €



Action sociale (*)
205 000 €



**Culture/
médiathèque (*)**
185 926 €



**Sport et
vie associative(*)**
184 185 €



Espace verts(*)
131 000 €



**Enfance
jeunesse (*)**
95 490 €



Urbanisme (*)
89 300 €



Voirie (*)
84 300 €



**Mécanique/
technique (*)**
65 000 €



Entretien(*)
60 000 €



**Communication et
citoyenneté(*)**
33 820 €



**Prestation à la
population (*)**
31 520 €



Informatique (*)
107 880 €

(*) hors charges de personnel

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 9 101 239 €

Pour 2021, les recettes liées à la fiscalité sont en baisse par rapport à 2020 du fait d'une prise en compte de la deuxième (et dernière) partie de la baisse des impôts. La dotation globale de fonctionnement est estimée à la baisse. Les droits de mutation dépendant du nombre de ventes sur la commune, et du fait de la crise économique, les estimations sont prudentes pour prendre en compte un éventuel ralentissement de la dynamique observée jusqu'alors.

- Produits des services : 2 002 785 €
- Fiscalité et compensations : 6 378 014 €
- Dotation globale de fonctionnement : 720 440 €

Taux d'imposition

Depuis les dernières réformes fiscales, la collectivité ne maîtrise que le taux de foncier bâti et non bâti. Le taux de la taxe d'habitation étant gelé dans le cadre de la réforme de la fiscalité. Les recettes liées à la taxe d'habitation sont compensées par la part de taxe foncière départementale. Le taux voté cette année est la somme du taux communal et du taux départemental.

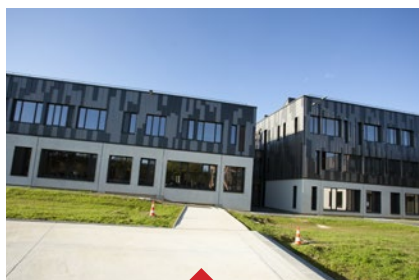
LE BUDGET RÉEL D'INVESTISSEMENT

Un budget qui prend en compte le programme pluriannuel d'investissement.

- Des grands chantiers pour 2 726 870 €
- Les dotations de services (entretien courant et achat de matériel) pour 1 527 491 €
- Les dépenses relatives à l'urbanisme et à l'achat de foncier pour 247 016 €
- Les travaux en régie : 45 000 €

3 509 416,40 € en recettes réelles hors restes à réaliser

- Fond de Compensation de la TVA : 650 000 €
- Taxe d'aménagement : 150 000 €
- Cessions : 394 120 €
- Projet Urbain partenarial : 985 200 €
- Subventions : 383 242 € (y compris restes à réaliser)
- Affectation de l'excédent 2020 de la section de fonctionnement vers la section d'investissement : 1 076 205 €

Les grands projets**Aménagement des abords du lycée : 480 073 €**

Pour accompagner la construction du lycée Simone Veil, la ville de Liffré a réalisé plusieurs aménagements (espace de stationnement pour les cars, nouveau parking, création de cheminements doux...) qui se terminent en 2021.

La requalification de la rue de Rennes : 102 698 €

Les derniers travaux de plantations, rue de Rennes seront effectués en 2021



La réhabilitation de l'école Jules Ferry : 126 001 € en 2021 pour un montant total estimé à 889 824 € décliné sur plusieurs années



Aménagements des abords de l'étang du Moulin : 92 850 €

La rénovation du Centre Multi-Activités : 258 337 €

Les travaux de réhabilitation du Centre Multi Activité portés pour un montant de près de 2 000 000 € au total par la ville, dont plus de 250 000 € en 2021, ont débuté en avril 2021 et se termineront en février 2024.



LE VÉLO EN VILLE, UN RÉFLEXE à partager !

QU'IL SOIT OU NON ÉLECTRIQUE, LE VÉLO EST UN MOYEN FORMIDABLE POUR SE DÉPLACER. AU-DELÀ DE CET ASPECT PUREMENT UTILITAIRE, LA PRATIQUE DU VÉLO EN VILLE EST SYNONYME DE NOMBREUX INTÉRÊTS, TANT SUR LE PLAN FINANCIER, ÉCOLOGIQUE OU DE LA SANTÉ.

Le sujet des mobilités et plus particulièrement celui du vélo, inscrit dans le Plan Climat Air Énergie (PCAET) de Liffré-Cormier Communauté, est un axe fort des politiques publiques liées aux déplacements. L'étude sur l'aménagement du centre-ville « Liffré en 2030 ? » qui s'est déroulée en 2019 et 2020, a montré la nécessité de proposer aux Liffréennes des solutions de déplacements actifs. Ainsi, la ville de Liffré va valoriser les cheminements existants avec la mise en place d'une signalétique spécifique ainsi que la réalisation d'un plan des liaisons douces (distribué dans le prochain numéro du Liffréen magazine) et favoriser les déplacements à vélo en intégrant des voies cyclables sur les opérations d'aménagement des voies de circulation.

7 BONNES RAISONS DE FAIRE DU VÉLO

Le vélo, c'est rapide !

En ville, le vélo est le plus rapide des moyens de transport. Le cycliste ignore les embouteillages et ne tourne pas de longues minutes pour trouver une place de stationnement.

Pour les trajets de moins de 5 km, le vélo est imbattable ! De plus, il permet à l'habitant de rejoindre une aire de connexion intermodale, une station de bus plus rapidement qu'en voiture.

Le vélo, c'est bon marché !

À vélo, pas besoin de faire le plein, pas de taxes ou d'assurances, peu de frais d'entretien ou de réparation, pas de parking coûteux... Un vélo ne coûte pas cher et son prix est amorti dès la première année.

Le vélo, c'est bon pour la santé !

Rouler à vélo permet de faire du sport pendant ses déplacements ! Praticable à tout âge il permet de lutter contre les accidents cardio-vasculaires, l'obésité, et le stress. La pratique du vélo permet de prendre « un bon bol d'air »

Le vélo, c'est la liberté et la découverte !

Que l'on soit jeune ou plus âgé, riche ou pauvre, le vélo permet à tous d'être autonome, de ne pas dépendre d'un tiers pour se déplacer. Avec le vélo, chacun peut se rendre

où il veut, quand il veut. En variant ses parcours le cycliste découvre (ou redécouvre) son quartier, sa ville et ses habitants.

Le vélo, c'est bon pour l'environnement !

Pas de rejets de gaz à effet de serre, de micro-particules ou d'émanations toxiques, pas de bruit. La pratique cycliste apaise la ville et améliore ainsi la qualité de vie de tous.

Le vélo, c'est plus convivial !

Parce que le cycliste peut s'arrêter facilement pour échanger avec un voisin, un ami, une rencontre.

Le vélo, c'est bon pour l'économie de proximité !

Les cyclistes (et les piétons) dynamisent les commerces de proximité : ils effectuent leurs achats dans leur quartier, et s'arrêtent plus facilement et plus souvent.

CONNAITRE LA SIGNALISATION CONCERNANT LA CIRCULATION A VELO...



Obligation d'emprunt de la piste cyclable

Indications de début et fin de piste ou bande cyclable obligatoire et réservées aux cycles non motorisés (sauf arrêté contraire). La circulation, le stationnement et l'arrêt d'autres véhicules sont interdits.



Recommandation d'emprunt d'un aménagement cyclable

Indications de début et fin de piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles non motorisés (sauf arrêté contraire). La circulation, le stationnement et l'arrêt d'autres véhicules sont interdits.



Voie verte

Il indique une voie verte voie de circulation aux modes non motorisés. Ne pas oublier que sur les voies vertes, le piéton reste prioritaire et qu'il est donc nécessaire de réduire son allure. Attention aussi lors de la traversée des carrefours, les voies vertes au niveau des carrefours ont souvent des cédez-le-passage, ou des stops.



Voie partagée

Zone de rencontre. Zone affectée à la circulation de tous les usagers. Sur ces voies partagées, l'ordre de priorité est le suivant, d'abord les piétons, ensuite les cyclistes et enfin les automobilistes. Les cyclistes et trotteurs doivent rouler à allure réduite (les automobilistes aussi bien entendu, maximum 20km/h).



Cédez-le-passage cycliste

Possibilité pour les cyclistes de s'affranchir du feu rouge, qui devient un cédez-le-passage dans les mouvements indiqués par la direction de la flèche jaune. Nombreux conducteurs de véhicules motorisés ne connaissent pas cette signalisation. Cyclistes et trotteurs, faites attention quand vous traversez, vous n'avez pas la priorité !



Accès interdit aux cycles.



Contre-sens cyclable

Entrée d'une voie à sens unique pourvue d'un double-sens cyclable (possibilité de croiser des cyclistes). Sens interdit à tout véhicule excepté les cycles



Attention cycliste

Il indique la présence de cycliste et donc de faire attention et de lever le pied si nécessaire.

... ET LES AMÉNAGEMENTS

La bande cyclable

Une bande cyclable est une voie exclusivement réservée aux vélos sur une chaussée à plusieurs voies et séparée des autres voies par un marquage. C'est un aménagement très sûr car le cycliste se trouve dans le champ de vision de l'automobiliste

La piste cyclable

Une piste cyclable est une chaussée réservée aux vélos

Espace de circulation en site propre affecté aux cyclistes (séparé de la circulation automobile). Cet aménagement offre un sentiment de sécurité accru mais il faut être particulièrement vigilant aux intersections. Le cycliste, ayant momentanément disparu du champ de vision de l'automobiliste, peut surprendre celui-ci par son retour sur la chaussée (vigilance accrue avec les camions).

Le Sas

C'est un espace réservé aux cyclistes, entre la ligne qui indique aux automobilistes l'endroit où ils doivent s'arrêter et le feu. Il permet aux cyclistes de se placer devant les voitures. Ainsi, ils peuvent mieux voir et être vus, de tourner à gauche avant les voitures, de démarrer avant les voitures ce qui leur évitent d'être bousculés par les voitures qui tournent à droite, et aussi de ne pas respirer leur gaz d'échappement au démarrage.

L'aire piétonne

Sauf arrêté contraire de la municipalité, elle est autorisée à la circulation des vélos à la vitesse du pas. Le piéton y est évidemment prioritaire.

QUELQUES CONSEILS AUX AUTOMOBILISTES POUR RESPECTER LES CYCLISTES !

- Rester vigilant envers les vélos circulant à double sens dans **une voie à sens unique, en zone limitée à 30km/h, les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.**
- Être attentif aux angles morts, notamment en tournant à droite en présence d'une voie cyclable
- Rester vigilant envers les vélos circulant à double sens dans une voie à sens unique
- Dépasser en laissant un espace de 1 mètre au minimum entre votre voiture et le vélo (1,5 mètres hors agglomération)
- Respecter le «sas vélo» au feu tricolore
- Adapter sa vitesse à la nature de la voie.

CETTE RUBRIQUE S'INTÉRESSE À VOS AVIS ET OPINIONS ET VOUS DONNE LA PAROLE, SUR UN SUJET PRÉCIS LIÉ À L'ACTUALITÉ OU AUX PROJETS DE LIFFRÉ. VOUS, VOUS EN PENSEZ QUOI ?

DE LA PRATIQUE DU VÉLO ?

OLIVIER SEZNEC : ADEPTE CONVAINCU !



Il y a 3 ans j'ai investi dans un vélo à assistance électrique... Depuis je l'utilise régulièrement pour me rendre à mon travail». 15 km aller et 15 km retour ne font pas peur à Olivier qui emprunte des parcours sécurisés : Liffré, Mi-Forêt et la route forestière des Coulons, puis Thorigné-Fouillard et l'ancienne route de Fougères (RN 12). « C'est parce qu'il y a des aménagements sécurisés pour les cyclistes sur tout le parcours que j'ai fait ce choix », souligne Olivier. « Je fais du sport régulièrement et j'arrive plus détendu au travail... Terminé le stress lié aux embouteillages... Quant au retour, je me permets parfois des petits détours où je profite de la forêt. Je prends du temps pour moi ». Olivier est un adepte de la petite reine (électrique), ses enfants aussi. Si le vélo de sa fille est encore amarré au sien, Théo plus grand se rend à l'école en trottinette. « Avec les aménagements rue de Rennes et rue Pierre et Marie Curie, circuler à vélo dans Liffré devient plus simple. Mais il faut rester sur cette dynamique en multipliant les bandes cyclables, là où c'est possible ». Un dernier petit conseil ? « Quand vous sortez de votre voiture, ouvrez votre portière avec la main opposée, ça vous oblige à tourner la tête et ainsi voir si aucun cycliste arrive ».

GENEVIÈVE DENNIEL : CYCLISTE MILITANTE !



J'utilise régulièrement le vélo pour mes déplacements professionnels, je travaille à Thorigné-Fouillard, mais aussi pour mes loisirs, simple balade ou week-end à vélo et partir à la découverte de nouveaux horizons ». Son vélo, sans assistance électrique, est son fidèle compagnon pour la plupart de ses déplacements, même si Geneviève se revendique aussi piétonne avertie. « Je fais du vélo par plaisir, pour cet immense sentiment de liberté que cette pratique me procure. Très sensible aux questions environnementales, faire du vélo pour moi est un engagement citoyen. C'est bon pour la santé, la mienne et celle des autres. Un cycliste est forcément attentif à son environnement, quand je fais du vélo je suis connectée au monde, à mon environnement, et aux autres ». Si Geneviève estime que la ville de Liffré manque «notoirement d'aménagements pour les déplacements actifs», elle fourmille d'idées. « Il faudrait développer des aménagements pour les cyclistes et les piétons, tels que les bandes et pistes cyclables, mettre en conformité les passages piétons en interdisant les stationnements sur 5 mètres de chaque côté. Multiplier les arceaux à vélo particulièrement à proximité des lieux publics...et pourquoi pas prendre le risque de limiter sérieusement la place des automobiles dans la ville » conclut Geneviève Denniel.

NIKLAZ ET EDWIN : LE VÉLO COMME UNE ÉVIDENCE !



Niklaz et Edwin habitent en pleine campagne, à deux pas du centre-ville de Liffré. Se déplacer à vélo est une évidence dans la famille. Katja leur maman, leur a appris très tôt à faire du vélo en les accompagnant pendant de nombreuses semaines et en les habituant aux règles de sécurité : port du casque et vêtements réfléchissants. « Je fais environ 10km par jour, précise Niklaz collégien, le vélo me permet d'être autonome et de faire du sport. Et, détail non négligeable, je peux partir à l'heure que je veux... ». Pour Edwin, scolarisé à l'école Jacques Prévert, le vélo lui permet de s'aérer avant l'école « et souvent au retour je prends mon temps, je m'arrête pour caresser des chats ». Niklaz et Edwin utilisent le vélo pour tous leurs déplacements : rejoindre leurs établissements scolaires, mais aussi se rendre à leurs activités ou retrouver leurs amis. Forts de leur expérience, l'un et l'autre souhaitent partager leur ressenti sur la circulation des cycles : « La rue de Fougères n'est pas pratique pour circuler à vélo et la rue des Ecoles en sens unique m'oblige à faire un grand détour pour rejoindre la médiathèque, ou l'Annexe, précise Niklaz ». Pour Edwin, qui emprunte souvent des chemins de traverse, sa crainte est de renverser des piétons.

Danser ! Danser ! Danser !

LA NOUVELLE SECTION DE DANSE CONTEMPORAINE DE LIFFRÉ CONTINUE À FAIRE DANSER SES ADHÉRENTS MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE !



Les adhérents de la section de danse contemporaine de Liffré n'ont jamais cessé de danser depuis les restrictions énoncées dès le mois d'octobre 2020, trouvant le moyen de se retrouver grâce à des réunions vidéo. Avec l'arrivée du beau temps, les membres de la section continuent de danser en extérieur.

Créée en septembre 2018 à l'initiative de Carine Fontaine et Charlène Sez nec, passionnées de danse, et en collaboration avec l'amicale laïque de Liffré, la section a connu les affres de la crise sanitaire dès sa première année d'existence. Cette année, encore une fois, la section de danse contemporaine a été dans l'obligation de suspendre ses activités, mais dès le deuxième confinement du mois d'octobre 2020, l'enseignante et les adhérents, enthousiastes, ont décidé de continuer de danser, coûte que coûte. Des cours en ligne ont été mis en place, aux heures habituelles, pour les enfants et les adultes.

« Cette nouvelle approche n'est évidemment pas la même, mais l'essentiel était de garder le contact et de continuer à faire travailler le corps et la créativité, pour le bien-être de chacun. Dans ce contexte particulièrement stressant, l'activité physique est essentielle pour évacuer les tensions », souligne Fanny Brancourt, l'enseignante. Avec l'arrivée du beau temps, Fanny Brancourt propose de danser dehors en respectant les gestes barrières. « Si le temps le permet, nous nous retrouvons en extérieur, aux heures habituelles, sinon nous continuons par zoom. Nous sommes tous ravis, petits et grands, de pouvoir enfin danser ensemble. C'est important de se retrouver et de partager physiquement une activité comme la danse qui est liée aux sensations », ajoute-t-elle. Deux séances ont lieu actuellement : le lundi soir, durant une heure, pour les enfants et un dimanche matin par mois, durant deux heures, pour les adultes.

Fanny propose un travail issu de la danse contemporaine, avec une dose de danse-théâtre et de danse africaine. « Cet enseignement pluridisciplinaire permet de s'adresser au plus grand nombre. Les adultes viennent participer à une activité agréable dans une ambiance détendue et les enfants apprécient la bonne humeur », explique Carine Fontaine, la créatrice de la section.

Les membres de la section de danse contemporaine de Liffré continueront à danser, malgré tout, et encore longtemps !

CONTACT : al-danse.liffre@laposte.net

Du Karaté et plein d'autres activités...



Le club Budo 35 propose des entraînements de Karaté pour toute la famille dès la moyenne section maternelle. Avec une dizaine d'entraîneurs diplômés, de multiples créneaux sont proposés pour une pratique loisir ou orientée compétition (plusieurs médaillés nationaux, plus de 30 ceintures noires, entraîneur régional).

En plus du karaté, de nombreuses activités sont proposées : Cross Training, Body Karaté, Krav Maga 100% féminin, Yoga enfants/adultes !

Nouveauté cette saison : du Karaté Mix / MMA le samedi après-midi !

Venez découvrir une pratique sportive complète associant des techniques de percussion, du corps à corps et de la lutte en toute sécurité. A partir de 12 ans.

Il y a forcément une activité pour vous. Des entraînements sont proposés pendant la période estivale ! N'hésitez pas à venir essayer. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Yoann au 06 08 71 47 13, budo35@gmail.com ou alors via la page Facebook du club ou site internet www.karateliffre.fr

Stand N'Rock reporte son festival en juillet 2022.

L'association culturelle a décidé de reporter son festival, prévu début juillet au 2 juillet 2022. Une décision prise fin avril à l'unanimité des membres de l'association au regard des incertitudes du contexte sanitaire.

Curieux d'abeilles, *une nouvelle association !*

L

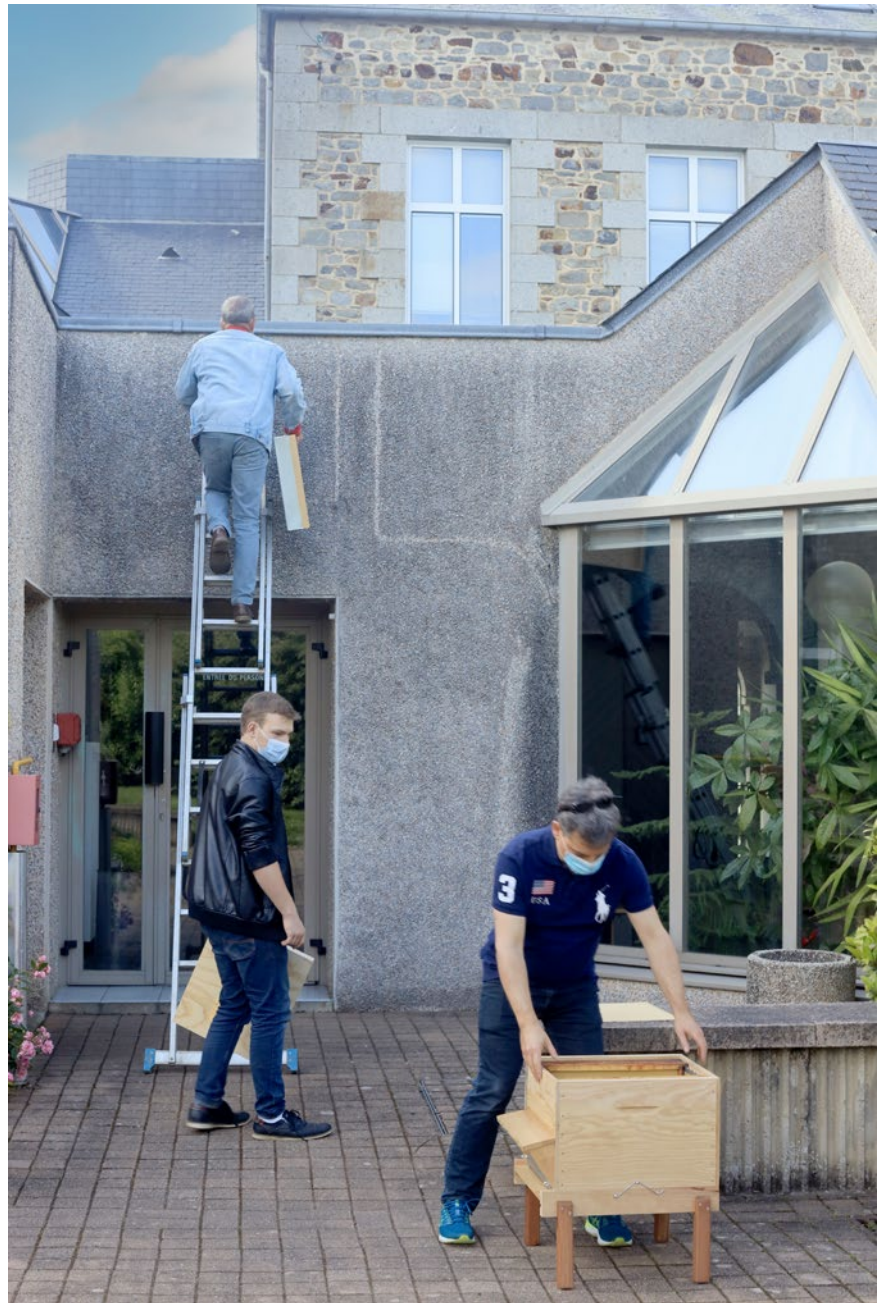
association liffréenne Curieux d'abeilles, a été créée en 2020 et se donne plusieurs objectifs :

- Pédagogique et de promotion : expliquer le rôle des abeilles aux enfants et aux adultes en organisant des ateliers.
- De protection : proposer de nouveaux habitats aux abeilles avec de nouvelles ruches, placées à proximité de terrains mellifères.

Si les abeilles sont à l'origine du miel, leur rôle, à l'échelle de la planète, est tout autre. Elles sont responsables de la pollinisation : elles participent au cycle de reproduction des plantes et des fleurs.

L'association propose d'implanter, dans un premier temps 2 ruches. La première a été posée fin mai sur le toit de la mairie, pour la seconde le lieu d'implantation n'est pas encore déterminé. Des interventions dans les établissements scolaires seront organisées pour que les élèves puissent découvrir le monde des abeilles.

À terme « Curieux d'Abeilles » pense produire du « Miel de la ville de Liffré ». Cette démarche participe aussi aux actions en faveur de la biodiversité préconisées par le jury du concours « ville fleurie ».



Contact : association « Curieux d'abeilles » - curieuxdabeilles@gmail.com

Coupe de France VTT Trial

Pendant 2 jours, à la Croisette, vous pourrez assister à un spectacle de haut vol avec la présence de pilotes Elites internationaux.

Le VTT Trial est une discipline sportive qui se pratique en démonstration, en loisirs ou en compétition.

Sport d'équilibre, de précision et de technique, où la notion de vitesse n'intervient pas seule un temps limite est imposé, le VTT Trial est spectaculaire.

Les compétitions de Trial à vélo se déroulent en extérieur ou en intérieur de la même façon. Selon la compétition, on trouve de quatre à six zones environ, à parcourir trois à cinq fois, dans lesquelles les concurrents, chacun leur tour, essayent de franchir les obstacles naturels ou artificiels tels que rochers, talus, racines, etc., en posant le moins possible de pieds à terre. Tous les pilotes évoluent successivement sur toutes les zones, en fonction de leur catégorie. Selon la qualité des pilotes, les tracés sont différents avec des niveaux de difficultés allant de débutant à élite. Dans ces zones, un ou plusieurs arbitres comptabilisent les points acquis sur chaque franchissement et le nombre de pieds posés par le concurrent. Le pilote vainqueur sera celui ayant le plus de points marqués.



LE PROGRAMME



- 8h30 - 13h30 : course des Nationales Jeunes Femmes, Jeunes Hommes et Nationales 3.
- 14h30 - 17h30 : course Expert, qualification Elites Femmes.
- 18h00 - 19h00 : finale Elites Femmes.
- 20h00 - 21h30 : Démonstration Pump-track (Rouler à vélo sans pédaler)



- 8h00 - 12h00 : course des Nationales 1 et 2.
- 13h00 - 15h00 : Qualification Elites Hommes.
- 15h30 - 16h45 : Finale Elites Hommes.

Renseignements :

Daniel LOUESSARD - danieleonne@jouessard.fr - Tél : 06 79 89 91 88
Daniel JOUSSET - djousset@laposte.net - Tél : 06 09 70 07 06

ANIMATION « PUMP TRACK »

L'occasion pour le public présent de découvrir une nouvelle discipline.

Le « Pump-Track » est un espace réservé avec des parcours de bosses et de virages relevés, un peu comme un parcours de motocross mais pour VTT.



ÉCOLE JULES FERRY

Des animations autour de l'eau

La classe de CE1A de Gwenaëlle Penhouet a bénéficié d'animations sur l'eau proposées par le Syndicat des Rivières de la Vilaine Amont. Melissa Chapelain, éducatrice à l'environnement de l'association Eau et Rivières de Bretagne, est venue trois fois dans la classe en février et en mars. La première intervention a permis aux élèves de mieux comprendre le cycle de l'eau étudié en classe grâce à des expériences et des maquettes. Lors de sa deuxième intervention, ils ont découvert les multiples sources de pollution de l'eau et ont ramassé un seau de déchets en moins d'une demi-heure à proximité de l'école. Enfin, les élèves ont réalisé des maquettes pour comprendre le cycle de l'eau domestique et participé à un jeu sur les économies d'eau : «Gaspido». Pour clôturer tout ce travail, la classe a réfléchi aux gestes que chacun d'entre nous pourraient facilement faire pour éviter de gaspiller et polluer l'eau et a réalisé une affiche diffusée aux familles et aux élèves des autres classes.

LYCÉE SIMONE VEIL

« En voiture Simone » remporte le 1^{er} prix des journaux lycéens organisé par Ouest-France.

Les 7 apprentis journalistes encadrés par des enseignants, documentalistes et CPE du lycée, coachés par un journaliste professionnel, Christian Veyre, ont travaillé sur la thématique de l'information, des fake news à la désinformation. Ce numéro 2 du journal du lycée, «En voiture Simone» s'illustre donc déjà et récompense un beau travail de 3 mois d'enquêtes, d'interviews et de recherches d'informations dans une période compliquée du fait de la pandémie. Bravo à eux !



LANGUES RÉGIONALES

La ville de Liffré affirme son soutien aux langues régionales et à la culture bretonne, avec les signatures des chartes « DU GALLO, DAM YAN, DAM VER » et « YA D'AR BREZHONEG » respectivement pour la valorisation de la langue gallo (signature en 2016) et la valorisation de la langue bretonne (charte signée en février 2021). Régulièrement le Liffréen magazine vous proposera des articles en langues gallo et bretonne.

Des nouveautés en breton et en gallo à la médiathèque

La médiathèque vient d'enrichir son fonds « Langues régionales » : 34 livres pour enfants en breton ont été commandés (albums, romans, bandes dessinées), et un abonnement a été souscrit à « Chinchon », revue pour enfants en gallo.



D'autres ouvrages peuvent être réservés et empruntés via le réseau des médiathèques de Liffré Cormier Communauté, notamment ceux du fonds spécialisé gallo de la médiathèque d'Ercé-près-Liffré.

En Breton

Kêr Liverieg a gadarna he skoazell d'ar yezhoù rannvroel ha da sevenadur Breizh gant sinadur ar c'hartaou « DU GALLO, DAM YAN, DAM VER » ha « YA D'AR BREZHONEG » a-getep evit talvoudekaat ar gallaoueg (sinet e 2016) hag ar brezhoneg (karta sinet e miz C'hwevrer 2021). Ingal e vo kinniget deoc'h penna-doù-skrid gallaouek ha brezhonek e magazin Liverieg.

Nevezentiou brezhonek ha gallaouek er vediaoueg

Brasaet he deus ar vediaoueg he dalc'had "yezhoù rannvroel" : 34 levr evit ar vugale zo bet urzhiet (albomou, romantou, bannoù-treset), ha koumanantet eo da "Chinchon", ur gelaouenn evit ar vugale e gallaoueg. Gallout a rit mirout hag amprestañ oberenoù all dre rouedad mediaouegoù Liverieg-Hiliber Kumuniezh, peurgetket re dalc'had gallaouek mediaoueg Herzieg-Liverieg.

En Gallo

La vile de Liffre ascertaine q'ole ét portée pour les parlements rejionaos e la qhulture bertoneo son sine pôzè su les chârtes « DU GALLO, DAM YAN, DAM VER ! » e « YA D'AR BREZHONEG ». La premiere, signée en 2016, a devocion d'evalorer le galo e l'aotr; q' fut signée ao maez de fevrier 2021, fêt de domè pour le berton. Admèzè, n-i ara reglément des articl's en galo ou ben en berton de banis den le Liffreén Magazine.

Du neu en berton e en gallo a la Vaerouillère

La vaerouillère vient qe d'emboni sa rassèrerie d'ouvraïjes « Parlements rejionaos » o 34 livrs pour la garçaille q'ont tè qemandè (alboms, romans, ribans dessinès). En pus d'ela j'ons arentè a Chinchon, la gazette pour les qeniaos en gallo. N-i a meyen d'atermer e d'emprèter d'aotrs ouvraïjes o la rézille des vaerouillères Liffre-Cormier-Aguerouë, premier yeùs de la rassèrerie especialisée « galo » de la vaerouillère d'Ercè.

« Tous à l'extAIRrieur »

SAMEDI 26 JUIN À 16H - PARC LÉO LAGRANGE

HOP !

UN SPECTACLE DE RUE BURLESQUE, CHORÉGRAPHIÉ, RYTHMÉ ET CHANTÉ POUR TOUTE LA FAMILLE.



Voici un chef rigoureux qui tente de mener son équipe vers la perfection professionnelle, mais les trois employés municipaux sous ses ordres s'avèrent être tous plus dissipés, délirants et fâneurs les uns que les autres.

Entrée payante sur réservation* : 7,50€ (le tarif famille** s'applique).

Règlement sur place uniquement, en chèque ou espèces.

Spectacle assis avec distanciation physique entre les groupes de personnes.

*Réservation par email à reservationspectacles@ville-liffre.fr ou par téléphone au 02 99 68 58 58

** Tarif famille : quand toute la famille vient, le premier enfant paie sa place et les autres enfants sont invités

SAMEDI 10 JUILLET - EN FORÊT

Balades contées !

Balade famille / 16h00 / 1h30 environ

Au départ de l'étang des Maffrais - Sur le parcours écologique Dans une forêt, pas loin d'ici, il y a de drôles d'animaux, une vache qui voyage sur un vélo, 3 petits chats qui vont à la fête foraine et trois boucs qui broutent... Contes de randonnées, chansons, comptines à reprendre vont rythmer la rencontre des animaux. Spectacle jeune public par excellence, il allie comptines et histoires dans une ambiance chaleureuse et interactive.

Balade adulte / 20h30 / 2h environ

Découvrir la forêt au coucher du soleil, écouter les bruits de celle-ci en compagnie de Yann Quéré à la parole, Stéphanie Duvivier au chant, au violon et au trombone, Raoul Goëllaen à l'accordéon. Ils animent la déambulation avec des récits et des poèmes destinés à un public d'adultes.

Les balades contées sont accessibles uniquement sur réservation/inscription auprès de la billetterie des spectacles

Cinéma de plein air

Séances de cinéma accessibles sur réservation/inscription auprès de la billetterie des spectacles - **Gratuit**

Hook (1992 / 2h16)

> **Vendredi 2 juillet - En forêt** - En collaboration avec l'ONF. Tout public.

Astérix, Mission Cléopâtre (2002 / 1h47)

> **Vendredi 16 juillet - Parc de la Guérinais** Tout public.

La famille Addams (1992 / 1h39)

> **Vendredi 23 juillet - Parc Pierre Rouzel**

-Scénographie et accueil proposés par la compagnie Bakélite, en résidence-mission à Liffré sur la thématique de la peur (mais décalée et familiale). À partir de 8 ans.

Jumanji (1996 / 1h40)

> **Vendredi 27 août Parc Léo Lagrange** À partir de 8 ans.

Médiathèque buissonnière

La «Médiathèque Buissonnière» fait son retour, avec un rendez-vous un mercredi sur deux jusqu'aux vacances d'été, de 15h30 à 16h30 :

- **Mercredi 16 juin au parc Pierre Rouzel** (rendez-vous devant le Jardin du Colibri)

- **Mercredi 30 juin** : lieu à découvrir prochainement

- **Vendredi 9 juillet Parc de La Guérinais**

- **Jeudi 22 juillet Parc Pierre Rouzel**

- **Vendredi 13 août Parc Léo Lagrange**

- **Jeudi 26 août Parc de La Guérinais**

Les bénévoles de «Lire et Faire Lire et de «Gallo Tonic» donnent rendez-vous aux enfants pour venir écouter des histoires et profiter des beaux jours dans les parcs de Liffré.

Gratuit, sur inscription auprès de la médiathèque (en cas de pluie, un lieu de repli sera communiqué).

Horaires de la médiathèque

La médiathèque avait adapté ses horaires au couvre-feu à 19h, elle reprendra ses horaires habituels à partir du mardi 25 mai, jusqu'au 6 juillet

	du 25 mai au 6 juil.	du 7 juil. au 1 ^{er} sept.
lundi	16h-19h	16h-19h
mardi	16h-19h	10h-13h
mercredi	10h-12h / 14h-18h	10h-12h / 14h-18h
jeudi	16h-19h	10h-13h
vendredi	16h-19h	10h-13h
samedi	10h-12h / 14h-17h	fermé





MARDI 29 JUIN 2021

LA 108^{ÈME} ÉDITION DU TOUR DE FRANCE

traverse Liffré

© photo : A. Broadway



voies fermées à la circulation de 10h à 17h

OUVERT À TOUTES ET TOUS, LE TOUR DE FRANCE OFFRE UN SPECTACLE SPORTIF INÉGALÉ, AINSI QU'UN MOMENT FESTIF ET POPULAIRE. LE VÉLO SERA DONC À L'HONNEUR, MARDI 29 JUIN. LA QUATRIÈME ET DERNIÈRE ÉTAPE BRETONNE (REDON>FOUGÈRES - 150KM) DE CETTE GRANDE FÊTE DU CYCLISME, TRAVERSORA LIFFRÉ.

LE PARCOURS

LES VOIES EMPRUNTÉES SERONT FERMÉES DE 10H À 17H

- **La voie départementale D92** - route de Noyal-sur-Vilaine/Liffré
- Lieu-dit Bâton Roulant
- **Passage dans le centre-ville de Liffré :**
- Avenue Général De Gaulle
- Rue de Rennes
- Avenue du président François Mitterrand
- **Voie Départementale D528** (direction La Bouëxière)
- Lieu dit la Buzardière

La rue Pierre et Marie Curie sera entièrement fermée à la circulation, car réservée pour l'accès pompiers.

La rue des écoles sera entièrement fermée à la circulation

La rue Jules Ferry sera entièrement fermée à la circulation

L'avenue de L'Europe sera entièrement fermée à la circulation

AUCUN ACCÈS SUR LE PARCOURS DU TOUR DE FRANCE NE SERA POSSIBLE À PARTIR DE 10H PRENEZ VOS DISPOSITIONS

- Carrefour de la Gérinais / route de Noyal-sur-Vilaine (RD92)
- Rond-point Marguerite Yourcenar / route de Noyal-sur-Vilaine (RD92)
- Avenue du Vert Galand / avenue du Général de Gaulle
- Rue des Brouillards et de Tannerie / avenue du Général de Gaulle
- Rond point avenue Jules Ferry / avenue du chêne vert / avenue du Général de Gaulle
- Rue de la salle Verte : avenue du Général de Gaulle
- Rond-point du platane
- Carrefour feux avenue du Général de Gaulle / avenue de la Forêt / rue de Rennes
- Carrefour feux Rue de Rennes / rue de Fougères / avenue François Mitterrand
- Rue des Ecoles / rue Aristide Briand / avenue François Mitterrand
- Rue du commandant Charcot / avenue François Mitterrand
- Rue lavoissier / rue Pierre de Coubertin / avenue François Mitterrand
- Rue de la cornillère / avenue François Mitterrand
- Rue Laennec / rue Alcide de Gasperi / avenue François Mitterrand
- Rue Maurice Faure / Avenue de L'Europe / avenue François Mitterrand



LES HORAIRES DE PASSAGES

	CARAVANE DU TOUR	COUREURS
Bâton roulant	13h38	15h28 > 15h38
Liffré centre- ville	13h41	15h31 > 15h40
La Buzardière	13h46	15h35 > 15h46

Prenez vos dispositions !

Les voies empruntées seront fermées à la circulation de 10h à 17h le mardi 29 juin.

Stationnements : les parkings de l'Espace intergénérations, Jules Ferry, pierre de Coubertin et Nelson Paillou ne seront pas accessibles de 10h à 17h

ET POUR QUE LE TOUR DE FRANCE SOIT UNE BELLE FÊTE, MERCI DE RESPECTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ :

- Bien tenir **les enfants près de vous**
- **Ne pas traverser** pour récupérer des goodies car les véhicules de la caravane se partagent entre le côté droit et le côté gauche de la route.
- **Protéger les groupes d'enfants** en tendant un cordage ou de la rubalise.
 - Ne pas faire de « **selfies** ».
 - Ne pas courir **à côté des coureurs**.
 - **Eviter les chiens** ou les garder en laisse
 - **Attention aux parasols** en cas de vent
 - En 2021, **porter un masque**



BREIZHGO

LIGNES 9A/9B

En raison du passage du Tour de France 2021 à Liffré de 9h à 16h

seul l'arrêt l'Ariançon sera desservi

Reprise normale du service après 16h



© photo : A. Broadway



© photo : A. Broadway

FÊTE DE LA MUSIQUE

nouvelle formule !

Pour respecter les contraintes sanitaires liées à la crise du COVID-19 et les directives de mars 2021, le service culturel de la ville, en partenariat avec l'association Stand'n'rock, a réfléchi et propose une nouvelle formule pour l'édition 2021 de la fête de la musique. De la musique dans tous ses états !

DES APOSTROPHES MUSICALES SUR LES MARCHÉS DE LA VILLE

Vendredi 18 juin : des animations proposées par l'association Gallo-Tonic autour des musiques traditionnelles de Haute-Bretagne.

Dimanche 20 juin : une prestation de la section de cordes de l'école de musique l'Orphéon

OOZ BAND, UNE FANFARE DÉAMBULATOIRE DANS LES RUES DU CENTRE-VILLE ET DANS LES QUARTIERS

Samedi 19 juin entre 14h et 18h
Les Musiciens d'OOZ BAND débarquent Klaxophonétique drumming-brass brazillistique. Groove machins, rockréol et tout le balkabric à jah'zz. De la brigolade, du langage, c'est l'amusique manifestive !

UN CONCERT VIRTUEL

Samedi 19 juin à 18h : le concert sera diffusé sur la chaîne You Tube et le Facebook de la ville L'occasion de découvrir 5 groupes : Les nez rouges, Mushy Mushy, Royal Démocratie et 2 groupes de jeunes de l'école de musique l'Orphéon...

> SAMEDI 19 JUIN – 18H, CONNECTEZ-VOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE OU SUR LA CHAÎNE YOUTUBE !

<https://www.youtube.com/channel/UCRo-MY0tjBGGbDeLLwbYoU5Q>

À VOTRE ÉCOUTE.....Mais !

Depuis maintenant quelques semaines/mois le groupe de la minorité municipale sommes sollicités pour nous rencontrer, échanger sur vos différentes problématiques de voirie, de nuisances, de sécurité, de paroles initiales qui ne sont pas tenues..... ! (Parait-il que « nous choisissons l'endroit où on habite... (parole d'élu !) même si cela fait 10/15 ans ou plus qu'on y habite et que les choses et choix d'urbanisme changent et qu'il faut parfois hélas les subir sans beaucoup de concertations)

Bien sûr ces rencontres nous satisfont et nous confortent dans notre rôle mais hélas nous attristent car malgré notre investissement au sein du conseil municipal et des différentes commissions à lesquels nous sommes toujours présents : force est de constater que nous ne sommes que quatre et on sait nous le rappeler !

Au regard de toutes ces rencontres et échanges nous continuerons notre mission et les porterons du mieux possible dans cette contrainte minoritaire.

Comme certain de nos concitoyens le font il vous faut utiliser tous les moyens possibles de communication et cela pourra peut-être faire changer les choses et a minima d'ouvrir le débat comme toute démocratie le mérite !

Cordialement, le groupe de la minorité restant à votre écoute et disposition.

CONSULTATION CITOYENNE

// ECOLOGIQUE

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Horaires d'été

Soyons éco-responsable !

En juin 2018, la ville de Liffré avait totalement revu son plan d'éclairage public avec pour objectif d'améliorer la gestion de son parc lumineux et de réduire sa consommation d'électricité.

En 2020, pendant la première mesure de confinement, la ville de Liffré avait décidé de suspendre l'éclairage public en soirée. Cette première expérience s'est poursuivie tout au long de l'été.

Ce choix d'interrompre le fonctionnement de l'éclairage public en soirée, bénéfique pour l'environnement, a permis de réaliser des économies d'énergie.

La ville de Liffré souhaite renouveler l'expérience.

ASSOCIER LES LIFFRÉEN.NES

De nombreux arguments pour ou contre cette démarche ont d'ores et déjà émergé : sécurité, mais aussi économies d'énergie et préservation de la biodiversité...

LE SUJET VOUS INTÉRESSE ?

Un formulaire vous sera proposé sur le site internet de la ville en juillet et un groupe de travail participatif pourra être constitué courant octobre.

Toute l'information sur : www.ville-liffre.fr

LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC : Les **lundi, mardi, mercredi et vendredi** de 8h45 à 12h15 et 13h30 à 18h,

le **jeudi** de 8h45 à 12h15 (fermée le jeudi après-midi) et le **samedi** de 9h30 à 12h30 - 02 99 68 31 45 - contact@ville-liffre.fr

SERVICES MUNICIPAUX : Médiathèque : 02 99 68 36 91 - CCAS : 02 99 68 52 29 - Centre culturel : 02 99 68 58 58 - Espace Jeunes : 02 99 23 58 61

Accueil de loisirs : 02 99 23 50 91 - Gardiennage salles de sport : 06 20 26 21 35 - Police municipale : 02 23 25 57 73

PERMANENCE DES ÉLUS : Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire et avec les élus, vous pouvez contacter Laurence Liguët au 02 99 68 31 45

Tous les samedis une permanence est tenue par un adjoint qui vous reçoit sans rendez-vous.

agenda

de Liffré

Du jeudi 17 au dimanche 20 juin

Représentations de 2 pièces de Jean Pommerat par l'association Coup de Théâtre > Salle polyvalente du centre culturel

Vendredi 18 juin

Don du sang > 10h-19h - Espace intergénération

Fête de la musique > matinée, apostrophes musicales sur le marché

Samedi 19 juin

Don du sang > 9h-13h - Espace intergénération

Fête de la musique > en journée déambulations

18h30 Concert virtuel

Dimanche 20 juin

Élections Départementales et Régionales

1^{er} tour > 8h-18h - Espace intergénération

Fête de la musique > matinée, apostrophes musicales sur le marché

Samedi 26 juin

Hop! ●●●●●●●● Spectacle familiale par la compagnie «Fracasse de 12» - Inscriptions obligatoires > 16h - Parc Léo Lagrange

Coupe de France de VTT Trial - Organisée par le Club Cycliste de Liffré > 8h-20h - La Croisette

Dimanche 27 juin

Élections Départementales et Régionales

2^{ème} tour > 8h-18h - Espace intergénération

Coupe de France de VTT Trial - Organisée par le Club Cycliste de Liffré > 7h-20h - La Croisette

Mardi 29 juin

4^{ème} étape de la Grande Boucle du Tour de France

Passage de la caravane publicitaire prévue à 13h49.

Passage du peloton et des éventuelles échappées entre 15h30 et 16h selon l'allure.

Mercredi 30 juin

Médiathèque buissonnière > 15h30-16h30 - Lieu à venir

Vendredi 2 juillet

Cinéma de plein air ●●●●●●●●

Hook (1992) > en forêt

Dimanche 4 juillet

Fête des écoles privées et du collège Saint-Michel

Vendredi 9 juillet

Médiathèque buissonnière > 15h30-16h30 - Parc de la Guérinais

Samedi 10 juillet

Balades contées ●●●●●●●●

Balade famille > 16h - Étang des Maffrais

Balade adulte > 20h30 - Étang des Maffrais

Vendredi 16 juillet

Cinéma de plein air ●●●●●●●●

Astérix, Mission Cléopâtre (1992) > en forêt

Jeudi 22 juillet

Médiathèque buissonnière > 15h30-16h30 - Parc Pierre Rouzel

BRADERIE DE SEPTEMBRE : ANNULÉE
La traditionnelle braderie de Liffré qui devait se dérouler le 12 septembre 2021 est annulée.